

NOUVELLE SÉRIE — N° 86

16^e Année — 16 Juillet 1911



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

- ANTOINE BAUMANN . . . *La Famille d'Auguste Comte.*
G. DEHERME *Auguste Comte et la Presse.*
D^r MICHAUT *Sur la Mutilation chirurgicale.*
PAR TOUS *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
G. DEHERME *Les Livres qui font penser.*



Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

61, rue des Saints-Pères, 61

LA

Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

Collections de la nouvelle série (années 1908, 1909)
3 francs par année

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : A. GALLOIS

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux
D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

La Famille d'Auguste Comte

Nos contemporains montrent un goût très vif pour les papiers qui révèlent la vie intime des personnages historiques et des grands hommes. Mémoires, correspondances, souvenirs biographiques, tout cela tend à remplacer, au moins pour la classe qui achète des livres, les romans, hier encore si en faveur, et tombés, non sans juste cause, dans un discrédit profond. Quelques-uns s'affligent de ces indiscretions. Je ne suis pas du nombre. Je pense que le spectacle du réel offre, presque toujours, des leçons utilisables de mille manières. Si, dans le flot des renseignements fournis, il arrive qu'on doive faire la part de la médiocrité, cela se sent de suite, et il n'en résulte dommage que pour la mauvaise langue dont la passion venimeuse n'a pu se tenir.

Au gré de certains positivistes, la postérité ne devrait connaître d'Auguste Comte qu'une image hiératique et quasi surhumaine. Parce qu'il fut le plus grand génie du siècle passé, il nous faudrait le tenir pour exempt de toute imperfection. Aussi, ses disciples trop zélés crièrent au scandale, lorsque furent publiées ses *Lettres à Valat*, où il est très incidem-

ment question de fredaines juvéniles... Vraiment, c'est donner au respect pour une mémoire vénérée, un caractère qui s'accorde mal avec l'esprit positif. Tout préoccupé qu'il fût d'apparaître en digne posture, le maître ne fit point montre de scrupules semblables, quand il voulut la lumière du jour pour sa correspondance avec Clotilde de Vaux, au cours de laquelle il lui échappa des sollicitations d'une crudité bien regrettable. Certes, la nudité de Noé ne doit pas être un sujet de dérision pour ses enfants ; mais que gagnerait-on à nier son accès passager d'intempérance ? Auguste Comte demeure un géant de la pensée. Bien mieux, sa supériorité d'intelligence, je ne puis l'expliquer que par une supériorité morale de pareille envergure. Pourtant ce fut un homme. On ne le diminue pas en avouant que, dans telle conjoncture, son grand cœur se rétrécissait, et que, parfois, des bouffées d'orgueil lui masquèrent la vérité.

Telles sont, je pense, les dispositions qu'il convient d'apporter à la lecture des documents nouveaux que *la Revue occidentale* a publiés sur sa famille (1). Il s'agit des lettres que lui adressèrent son père, sa mère, son frère et sa sœur. Mais, d'abord, nous remercierons les directeurs de cette revue pour leur heureuse initiative. Un demi-siècle s'est écoulé depuis la mort de Comte. Il avait laissé de nombreux papiers, classés avec un soin qui suffirait à révéler son immense amour de l'ordre. Mais ses héritiers spirituels de la première heure ne songèrent pas à puiser dans cette réserve.

(1) N^{os} des 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre 1909 ; 1^{er} janvier, 1^{er} mars, 1^{er} mai, 1^{er} juillet, 1^{er} septembre 1910 ; 1^{er} janvier, 1^{er} mars 1911.

chance ou du génie. Mais « Gustave Le Bon nous accordera qu'il est à souhaiter de voir se prolonger notre incertitude ». Comment donc !... L'auteur, il va sans dire, pense beaucoup de bien de feu Gréard et du professeur Desdevises du Désert.

Il nous parle ensuite de quelques écrivains étrangers : Tolstoï, — naturellement ; puis Bjoernstjerne Bjørson, Johan Bojer, Enrique Larreta, Blasco Ibanez, Edith Wharton, Walt Whitman, Chesterton et Levertin. Ce livre, d'une lecture attachante, se termine par quelques ingénieuses considérations sur la littérature féminine.

Pourquoi je ne paye pas mes contributions, par G. LHERMITTE, o fr. 60. (Schleicher, éd., 8, rue Monsieur-le-Prince). — Comme Jean Hiroux, M. G. Lhermitte nous crie : « Peuple, on te trompe : ce n'est pas du son, c'est de la sciure de bois ! » Mais Jean Hiroux, quoique récidiviste, connaissait mal le maquis de la procédure. M. G. Lhermitte, lui, a l'avantage d'être avocat. Aussi refuse-t-il de se laisser exécuter tant qu'on ne lui fournira pas le son prescrit par la loi.

Et voilà deux ans que cela dure, c'est-à-dire que cet heureux homme ne paye pas ses impositions. Tous les contribuables vont vouloir connaître sa manière. Je me hâte de les avertir qu'elle n'est pas pour eux. Mais nous voyons encore, par là, qu'il en est des lois comme de certaines vertus : la meilleure façon de les violer, c'est d'avoir l'air de les respecter. Et notre éminent collaborateur Papinius a bien raison : l'étude du Droit n'est pas inutile, — à tout le moins pour nous dispenser de payer nos contributions.

G. DEHERME.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

Encore que les documents exhumés soient en petit nombre, nous pouvons, aujourd'hui, nous arrêter sur cette modeste famille bourgeoise, que le fondateur du positivisme quitta vers l'âge de seize ans, mais de laquelle il tenait cette empreinte première que la vie la plus mouvementée n'efface point. Un mot résumera l'impression que laissent ces écrits sans art. Quels braves gens ! Quels gens de cœur ! S'ils ne comprenaient que peu de choses à l'œuvre de leur génial enfant, nul, aujourd'hui, ne saurait s'en étonner, et il demeure que cet enfant était issu d'une excellente souche.



Le père, Louis Comte, occupait le poste de caissier à la Recette générale de Montpellier. Ses appointements annuels s'élevaient à 6.000 francs. On ignore s'il possédait, en outre, quelques ressources patrimoniales. Celles-ci, en tout cas, n'ont dû être qu'assez minimes ; car nous voyons qu'il s'était trouvé contraint d'emprunter, pour assurer l'éducation de ses fils. Celui qui devait tant grandir en célébrité vécut à Paris, durant plusieurs années, des subsides que lui fournissaient ses parents, — une vingtaine de mille francs, au total. Dans leur position, c'était un vrai sacrifice. L'avenir qu'ils rêvaient pour lui ne ressemblait guère à celui qui se réalisa. Un beau poste officiel, bien rémunéré et donnant droit aux honneurs : leur ambition ne discernait rien de mieux. Ils gardent le grand mérite d'avoir compris que cet enfant pouvait tenter les hauts vols, et qu'il fallait ne rien épargner pour lui permettre un bel élan.

Ils possédaient ces qualités de stricte économie qu'on rencontre assez fréquemment chez les popu-

lations habitant la moitié méridionale de la France, et auxquelles les Français du Nord suppléent par la hardiesse de l'initiative. Louis Comte fut un employé modèle. Vers l'âge de cinquante-quatre ans, il perdit à peu près complètement la vue. Pourtant, son chef, M. Despons, lui conserva son emploi, le laissant diriger verbalement le travail des commis. Ce trait touchant fait le plus grand honneur, et au caissier qui avait su se faire apprécier à ce point, et au gros fonctionnaire qui garda l'invalidé à son service.

Louis Comte, qui avait quatre-vingt-un ans lorsque mourut son fils, lui survécut plusieurs années. Ses lettres à ce fils témoignent de la solide affection qu'il ne cessa jamais de lui porter. Il les termine par des « je t'embrasse de tout mon cœur » ou par d'autres formules équivalentes. Lorsque le grand penseur se trouve atteint du mal qui devait l'emporter, son vieux père se préoccupe de lui envoyer du raisin muscat de la terre natale, pour favoriser la cure de son affection gastrique. Que de tendresse dans ce rien !

On serait heureux de voir cette sollicitude éveiller de l'écho chez celui qui en était l'objet. Par malheur, ce ne fut guère le cas. On note, dans la correspondance, deux longues interruptions de huit et de neuf ans qui paraissent bien avoir été le fait du fils. On voudrait aussi, chez ce dernier, un plus vif désir d'aller rendre visite à un octogénaire guetté par la mort. Il met, aux entrevues projetées, des conditions qui sont de trop. Nous devons en prendre notre parti : chez les meilleurs, la nature humaine est courte par endroit. Auguste Comte se plaint, quelque part, de ce que sa famille n'ait pas rendu suffisante justice à ses travaux. Or, elle ne pouvait guère le

suivre dans sa colossale élaboration. S'il l'eût mieux compris, si son dévouement social s'était doublé d'une bonté plus clairvoyante pour les individus, nous n'aurions pas à formuler des regrets qui coûtent à ses admirateurs, mais qu'il serait vain de prétendre éluder.

Sa mère, née Rosalie Boyer, était fille d'un médecin. Catholique fort pieuse, toute dévouée à son époux et à ses enfants, sa sollicitude, pour celui qui avait quitté la maison paternelle à seize ans, se mettait bien vite en alarmes. Lorsque, en 1826, il eut la terrible crise de folie que l'on sait, elle partit sur-le-champ pour Paris, bien que de santé fort chancelante. Ce fut à ses soins, à ses caresses, qu'il dut de recouvrer son équilibre cérébral.

Mieux que toutes les explications, quelques extraits de ses lettres permettront d'apprécier le cœur de cette excellente femme :

(Du 18 mars 1818). — « Je reçus, le 9 courant, ta lettre du 27 février, mon bien-aimé Isidore (1), en réponse à la mienne du 13. J'aurais eu le plaisir de t'écrire plus tôt, si je n'avais cru, tous les jours de courrier, recevoir une de tes lettres, ainsi que tu me chargeais de le dire à ton papa, dans la dernière. Me voyant trompée dans mon espoir, je ne puis résister plus longtemps au chagrin que me cause ton silence, craignant que la fluxion que tu me dis avoir à la joue ne soit qu'un prétexte pour ne pas m'alarmer, et que tu ne sois plus malade. Tire-moi, je te le demande en grâce, de cette terrible incertitude. Dis-moi la vérité sur ta santé. La tête me part. Je ne puis vivre plus longtemps avec les chagrins qui m'accablent. Aux craintes de ta santé, se joignent celles que tu n'aies été

(1) Ce fut Comte lui-même qui changea son prénom d'Isidore en celui d'Auguste. Je rappelle qu'il était né en 1798.

maltraité par un ouragan qui, dit-on, a occasionné bien des malheurs à Paris. Et avec cela, point de nouvelles ! Comment veux-tu que ta mère, douée d'un degré de sensibilité beaucoup trop fort pour son repos, puisse y tenir ? Non, le ressort est trop monté. Il faut qu'il casse. Je regarde comme un phénomène d'avoir résisté jusqu'à ce jour. Si les secours de la religion ne m'avaient secourue, ta mère ne serait déjà plus... »

(Du 25 mars 1831). — « J'ai reçu le 19 ta lettre du 14, mon bien-aimé fils, par laquelle tu nous confirmes le bon état de ta chère santé. Que Dieu veuille te la continuer ! c'est le vœu que je lui adresse avec instance. Ta lettre nous a fait le plus grand plaisir, car nous commençons à être inquiets pour toi. Nous te remercions bien de nous donner de tes nouvelles et te supplions de les rendre aussi fréquentes que possible, pour notre repos. Je ne te demande pas de longues lettres. Seulement l'état de ta santé et la vue de ton écriture : mais il nous le faut. Tu nous es si cher, mon ange, que c'est un bien faible dédommagement... »

(Du 11 octobre 1831). — « Quelle que soit la gêne que nous causent les maladies qui nous accablent cette année et qui nécessitent de grandes dépenses, je n'ai pas plutôt lu ta lettre, mon bien-aimé fils, à ton bon et digne père, qu'il me dit : « Oui, il faut lui envoyer ce drap. » En conséquence, hier, j'ai ramassé toutes mes forces, et, appuyée sur mon ombrelle, je fus l'acheter. J'ai fait du mieux possible. C'est de la fabrique du meilleur fabricant de Sedan... »

(Du 3 avril 1832). — « Depuis le 29 décembre, mon bien-aimé fils, nous n'avons reçu aucune de tes lettres. Il est impossible de te donner une idée des inquiétudes que ce silence nous fait éprouver, et je ne crains pas de te dire que ma santé en est vivement affectée. La présente est la troisième que je t'adresse depuis ta dernière. Aurot-elle le même sort que les autres ? N'y répondras-tu pas de suite ? Cette crainte me glace d'effroi. Pour calmer mon tourment et le sien, ton bon père écrivit à M. Jourdan, à Lodève, pour qu'il écrivit de suite à Capecier de nous donner de tes nouvelles. Vois, mon ange, à quoi ton silence

nous réduit. Fais-le cesser ; nous t'en supplions tous avec de nouvelles instances...

« Adieu, mon ange, adieu, mon bien-aimé. Fais de suite cesser notre cruel tourment en nous donnant de tes nouvelles. C'est demain Saint-Isidore, ton patron. J'irai l'invoquer à la messe, pour toi, afin que Dieu te protège : il peut tout. Adieu, encore. Reçois de nous tous les plus tendres caresses. »

Rosalie Boyer mourut en 1837. Elle avait alors soixante et onze ans, étant de douze ans plus âgée que son mari. Auguste Comte a proclamé bien haut qu'il devait beaucoup à l'influence qu'exerça sur lui cette tendre mère. Il l'a mise au nombre de ses « trois anges », les deux autres étant Clotilde de Vaux et sa propre domestique, Sophie Thomas. Ici une remarque se présente à l'esprit de quiconque se trouve un peu familiarisé avec ses dernières conceptions religieuses. Lorsque le fondateur du positivisme donna une place au souvenir de sa mère dans son « culte privé », celle-ci était morte depuis de longues années déjà. Elle était donc entrée, pour son fils, dans « l'existence subjective », celle où l'image des êtres disparus s'épure des menus défauts, pour apparaître de plus en plus auréolée de rayonnement salutaire. Telle est du moins la théorie qu'il a formulée comme devant servir de base au mysticisme positif (1), et on serait autorisé à en conclure que, peut-être, nous aurait-il laissé, sur son père, quelque'une de ces paroles qu'on

(1) Si quelqu'un s'étonnait de cet accouplement de mots, je dissiperais, je crois, sa surprise en définissant le mysticisme : l'attachement à des êtres ou objets invisibles. L'artiste, quand il rêve à son œuvre en projet, quand il la voit prendre corps dans son imagination, se trouve en état de mysticisme, tout comme sainte Thérèse dialoguant avec son divin Maître.

cherche dans ses écrits sans parvenir à les trouver, si ce père eût vécu moins longtemps.

Cette théorie de l'immortalité subjective, je la crois très exacte pour les natures où prédomine la vénération, ce qui fut bien le cas de Comte vers la fin de sa vie. On veut alors élever des autels à ses objets d'affection, et on pare l'image chérie de supériorités qui excitent le respect. Mais, cette même théorie, je la crois peu vraie pour ceux des êtres humains chez lesquels le simple attachement demeure la forme la plus habituelle de l'altruisme. Leurs tendances sont égalitaires, et ils aiment trop peu les supériorités pour grandir le réel. Quant aux individualités dont les préoccupations les plus fréquentes relèvent de la bonté, c'est-à-dire du désir d'améliorer, leur cas me paraît plus complexe. D'une part, ils voient les choses telles qu'elles sont et dans leur nudité la plus naturelle : c'est une condition indispensable pour les tourner à mieux, et elle s'oppose à ce qu'ils s'aveuglent de façon permanente sur quoi que ce soit. Mais, par ailleurs, le souci de s'améliorer eux-mêmes les conduira, par intervalle, à ces recueils intimes durant lesquels nous pouvons évoquer, par la pensée, l'action bienfaisante des directeurs de notre formation première. Ils se trouveront bien, eux aussi, de leur demander à nouveau cette assistance, par le réconfort moral, dont nous avons tous besoin, aux heures de faiblesse découragée (1).

(1) Sur la nature et le rôle de nos trois sentiments sociaux, attachement, soumission (la vénération n'est qu'une combinaison des deux) et bonté, je renvoie aux ouvrages de M. PAUL RITTI, *De la Méthode sentimentale* et *De l'Intelligence d'après la méthode sentimentale*. Je renvoie aussi à mon propre ouvrage, *le Cœur humain et les Lois de la psychologie positive*.

Mlle Alix Comte avait deux ans et demi de moins que son frère Auguste. Elle ne se maria point, et, après la mort de sa mère, elle consacra tous ses soins au vieux père, à peu près privé de la vue. Elle était d'une pauvre santé. Maladie de cœur, hydropisie, ténia, sans compter une foule d'autres malaises moins caractérisés : tel fut son lot habituel. Pendant quatre années entières elle dut se confiner dans l'appartement familial. Nous ignorons la date de sa mort, mais nous voyons qu'elle vivait encore en 1857. Elle se soignait, ainsi que son père, par les moyens très simples de la vieille thérapeutique, laquelle demandait beaucoup au repos, c'est-à-dire à la résignation. Son dévouement à un vieillard qui n'aurait pu se passer d'elle la rattachait à la vie. Elle apparaît ainsi comme une illustration vivante de cette vérité que, chez l'être humain, le moral commande au physique, et qu'un certain essor continu de l'attachement, de la soumission, de la bonté, parvient à maintenir l'équilibre vital, même dans les organismes défectueux.

Nous n'avons pas moins de 107 lettres d'Alix Comte à son frère. Le ton s'en rapproche beaucoup de celui qui domine dans les lettres de la mère. Voici, par exemple, ce qu'elle lui écrivait en 1820, pour le décider à faire le voyage de Montpellier :

« [Pour la dépense]... tu n'aurais que l'aller et venir, et, s'il te manquait quelque chose pour t'en retourner, tu penses bien que papa te le ferait. Si tu voulais nous apporter quelque cadeau, nous n'en voulons point. Rien que le plaisir de te voir, qui peut être le plus grand que nous puissions éprouver. Dans quelques jours, il y aura quatre ans que tu partis, et tu resterais encore un an sans venir ! Non, mon ami, non, tu viendras au sein de la famille

recevoir ses embrassements qu'il lui tarde de bien te prodiguer. Tu viendras consolider ta santé en respirant l'air natal. D'ailleurs, tu dépenserais bien de l'argent pour vivre à Paris. Eh bien ! cet argent te servira pour le voyage. Je t'en prie, mon bon ami, écoute les vœux d'une sœur qui t'adore et qui désire vivement de te serrer dans ses bras. Oh ! mon bon ami, quand sera cet heureux jour ? Mon Dieu, si je pouvais devenir petit oiseau, je ferais le voyage de Paris, j'entrerais dans ta chambre pour te réveiller. Je serais avec mon bon ami. Dieu ! quelle joie ! »

Nous ne possédons que trois des réponses d'Auguste Comte à sa sœur. Mais les lettres de celle-ci suffisent à établir que leurs relations furent troublées par d'assez gros malentendus. Il semble, d'abord, que certains disciples du maître lui aient fait de faux rapports, tendant à établir que le père l'avait déshérité au profit d'Alix. Pour dissiper les soupçons, celle-ci obtient que Louis Comte lui communique son testament, d'où il résulte qu'elle se trouve seulement avantagée d'un quart sur la succession. Cet avantage lui était bien dû pour ses bons soins, et aussi parce que, le patrimoine étant fort petit, il importait de laisser à la pauvre fille de quoi ne pas mourir de faim.

Ces querelles d'argent sont fâcheuses pour le fondateur du positivisme. D'autant qu'il y revient à plusieurs reprises. Privé de sa double fonction à l'École polytechnique, il persiste à croire, malgré les dénégations d'Alix, que sa famille se trouve dans l'aisance et qu'elle pourrait l'aider. Il fait tant que sa sœur en arrive à lui dresser un tableau détaillé de la situation, laquelle comportait en tout un capital de 32.000 francs, à peu près irréalisable et ne rapportant que de faibles intérêts. Ce tableau nous montre aussi que, vers 1850, Louis Comte recevait une gratification annuelle de

500 francs qui lui était servie par M. Despons, l'ancien receveur général de Montpellier, et une autre de 200 francs due à la générosité de Mme Bicogne, veuve du successeur de M. Despons. Les ressources du ménage s'élevaient à 1.630 francs par an. Nous apprenons encore, au cours de ces pénibles discussions épistolaires, que, dans un moment de grande gêne, Mlle Alix avait dû vendre ses quelques bijoux et jusqu'à des dentelles qui lui venaient de sa grand'mère.

Une autre cause de mésentente provenait de la question religieuse. Alix resta toujours fort attachée au catholicisme, qui lui fournissait les consolations dont elle avait tant besoin. Or, Auguste Comte avait fondé une religion qui devait, pensait-il, lui rallier rapidement tous les cœurs féminins. Il paraît avoir souffert de vives contrariétés du fait que sa sœur y répugna toujours. A un moment, il renonce à la tutoyer et il commence ses lettres par un *Mademoiselle*. Alix proteste qu'elle n'a jamais voulu l'offenser. Mais elle entend défendre sa foi contre des attaques blessantes... Les plus fervents positivistes ne sauraient la blâmer.

Aussi bien, les divergences sur ce sujet délicat n'aboutirent point à la rupture. A distance, elles ont même un peu l'air de ces querelles, comme il en surgit entre les meilleurs amis, qui n'entament pas sérieusement l'amitié. On trouve aussi que le frère y mettait vraiment beaucoup d'orgueil. Mais il vient tout de suite à la réflexion que ce grand orgueil lui fut, d'autre part, nécessaire pour mener son œuvre à terme.

Louis Comte avait eu un second fils nommé Adolphe. Il mourut à la Martinique, à dix-neuf ans. *La Revue occidentale* a publié trois lettres de lui. Elles sont

d'un « bon garçon ». Mais nous savons, par la correspondance d'Alix, qu'il donna pas mal d'ennuis aux siens, allant jusqu'à détourner, pour ses amusements, les sommes qu'on lui remettait en vue de payer ses inscriptions à la Faculté de médecine. On finit par l'envoyer au loin, dans l'espoir que cette mesure de rigueur le rendrait plus sérieux. L'épreuve lui fut fatale.

..

Braves gens ! Excellents cœurs ! Voilà qui résume les impressions sur les parents d'Auguste Comte. Le père, c'est le chef qui a un vif sentiment de sa responsabilité, qui sait commander sans faiblesse comme sans dureté, tant que ses enfants ont besoin de sa direction, mais qui en vient vite à la douce familiarité, lorsque leur âge justifie ce changement d'attitude. La mère prêche à ceux-ci le respect de son époux, en même temps qu'elle intercède pour eux, avec cette délicate diplomatie qui ménage le prestige paternel : par-dessus tout, elle est le foyer central de tendresse. Ils étaient tous deux royalistes et catholiques, et, dans ces âmes saines, « les grands principes de 89 » se heurtèrent toujours à la plus complète incompréhension. Mais le plus touchant, c'est encore le tableau que nous offrent le vieux père et sa fille, celle-ci renonçant de bonne heure aux coquetteries si naturelles chez toute femme, pour adopter le rôle d'Antigone. On croit les voir, quand le soleil réchauffait un peu les rhumatismes de l'octogénaire, circulant à pas incertains dans Montpellier, pauvrement mais décentement vêtu, salués avec respect par les passants qui savent la grande honorabilité de l'un et l'admirable dévouement de l'autre.

Quand on sait d'où Auguste Comte est sorti, on le

comprend mieux. On ne s'étonne plus de sa sévérité pour ce qu'il nommait « la maladie révolutionnaire ». On saisit clairement pourquoi il se montra, de bonne heure, si parfaitement réfractaire aux sophismes qui grisaient tant de cerveaux autour de lui. On discerne d'où lui vint ce respect pour les traditions qu'il sut élever à la hauteur d'un culte religieux. Les siens ne comprirent guère sa doctrine. Mais ils ont mieux fait que de la comprendre. Ils lui en ont fourni, dès le jeune âge, les éléments les plus indispensables. Ils ont droit à notre reconnaissance.

ANTOINE BAUMANN.

Auguste Comte et la Presse

La ville natale d'Auguste Comte vient de lui élever une statue. Mieux vaut tard que jamais. Plus d'un demi-siècle après sa mort, le plus grand philosophe de tous les temps et de tous les lieux — oui ! — obtient enfin, dans son pays, la gloire, je ne dis pas d'un aviateur, certes, encore moins d'un boxeur, mais d'un médiocre politicien radical-socialiste.

La cérémonie, très modeste, a passé à peu près inaperçue. Il y eut un excellent discours de M. Foucault, professeur de philosophie à la Faculté des lettres ; un autre discours, plus « municipal », si j'ose dire, fut prononcé par le maire ; *l'Éclair*, journal catholique de Montpellier, publia d'assez bons et sympathiques articles. Mais les grands journaux populaires de Paris n'ont rien dit. Auguste Comte ? Le positivisme ? Ça

ne vaut pas un beau crime ou les dessous capiteux de Mlle X. D'ailleurs, ils ont aussi bien fait. Cela leur a épargné le débit de sottises que leurs confrères plus présomptueux nous ont prodiguées.

Dans ce concours de la niaiserie infatuée, la palme reviendrait certainement à MM. Georges Blanchot et Jean Portalier, de *la Démocratie*, s'il n'y avait M. Pierre Biétry, de *la Voix française*.

Celui-ci s'en prend du coup à la *Synthèse subjective*. Rien que ça ! Ah, jaunisse !... Mais le rire désarmant. Apprenez, monsieur Biétry, qu'il est plus difficile de comprendre une philosophie que de briser les grèves, d'imaginer le « propriétéisme » et de faire de la démagogie, — à l'envers ou à l'endroit.

Tout de même, on est plus sérieux et moins ignare à *la Démocratie*. M. Georges Blanchot nous rappelle que Comte, en 1857, l'année même de sa mort, députa son disciple Sabatier au général des Jésuites, à Rome, le P. Bex, pour lui proposer de constituer, avec tous ceux qui ont une religion contre les barbares destructeurs qui n'en ont pas, l'alliance défensive de la civilisation occidentale. Le P. Bex ne sut rien entendre à la grande pensée qui lui était soumise, il prit même Auguste Comte pour l'économiste Charles Comte, mort vingt ans auparavant, ce qui décèle une intelligence aussi chétive que mal informée. Auguste avait adressé au P. Bex un exemplaire du *Catéchisme positiviste* avec sa dédicace. Cet exemplaire, paraît-il, ne fut même pas coupé par le destinataire. Le P. Bex était donc un type dans le genre de M. Pierre Loti : il ne lisait pas. C'est plutôt fâcheux.

Mais M. Georges Blanchot s'en réjouit fort, et c'est, à le bien prendre, d'un singulier catholique. S'il savait que son article m'a été malicieusement com-

muniqué par un franc-maçon, cela le ferait peut-être réfléchir. La plupart des manifestations des sillonnistes font toujours la joie des persécuteurs du catholicisme. Simple remarque en passant.

Le P. Bex était une exception. L'ordre des Jésuites a toujours compté des hommes éminents à tous égards. Aujourd'hui, ces hommes d'élite n'ignorent plus ce qu'est le positivisme et ce que vaut sa pensée reconstitutive. En théologues convaincus, ils peuvent déplorer notre incroyance irréductible; en défenseurs de l'Église, en politiques avisés, ils savent quel appui les vrais disciples de Comte peuvent leur apporter du dehors.

Ce ne sont donc pas les positivistes qui ont à rougir de cet épisode. Pourquoi le rédacteur de *la Démocratie* ne rapporte-t-il pas les paroles que le représentant de Comte prononça en quittant la maison des Jésuites à Rome? Les voici. Elles valent d'être transcrites en lettres d'or: « Quand les orages politiques de l'avenir manifesteront toute l'intensité de la crise moderne, vous trouverez les jeunes positivistes prêts à se faire tuer pour vous, comme vous êtes prêts à vous faire massacrer pour votre Dieu. » Dans toute l'histoire des religions, il n'est pas de plus belle page que celle-là. Et seul le positivisme pouvait l'écrire. « Nous pouvons rendre bonne et pleine justice à tous nos adversaires, disait A. Comte dans une lettre à Stuart Mill, et ils ne peuvent aucunement nous le rendre sans renoncer à leurs vains principes. »

Il est vrai que Comte n'était pas seulement « ivre de morale », c'était un « fou intermittent », un « demi-fou ». C'est du moins ce qu'affirma aux étudiants catholiques, par mesure prophylactique sans doute, la veille de la cérémonie d'inauguration, un « savant »

catholique de Montpellier. Cependant, à la loge de cette ville, il est à présumer qu'un autre « savant », athée celui-là, enseignait que Jésus était un hérédo-syphilitique-alcoolique, paralytique général en conséquence, et saint Paul un hystéro-épileptique, et Jeanne d'Arc... Et voilà pourquoi il faut être uniment, suivant la croix ou suivant le triangle, des imbéciles comme ces messieurs.

G. DEHERME.

Sur la Mutilation chirurgicale

Le fait divers laconique nous apprenant l'assassinat d'un chirurgien par un de ses opérés n'est pas nouveau. Il n'en suscite pas moins une série de réflexions intéressant la sociologie.

Un chirurgien a-t-il le droit de supprimer un organe sans obtenir l'autorisation de son futur opéré ? Dans le cas où la suppression serait décidée d'urgence, ne peut-il prévenir son malade de la probabilité de cette suppression ? En supposant que ce soit seulement *au cours même* de l'opération que la mutilation soit décidée, un membre de la famille, de l'entourage peut-il remplacer le malade dans cette décision, si l'opéré, sous l'influence de l'anesthésique, est dans l'impossibilité de répondre ?

Velpeau a soutenu jadis le droit à l'avortement. La femme gravide pouvant être considérée comme une malade portant une tumeur physiologique, mais tumeur quand même, n'a-t-elle pas la licence de s'en débarrasser ? Ici la loi sociale intervient et reven-

dique la prévalue de l'avenir de la race, de la reproduction. La collectivité affirme son pouvoir sur l'individu, en déniaut à la gravidique le droit de se débarrasser d'une tumeur qui représente un œuf humain. Cependant, dans le cas d'un viol où le générateur est atteint d'une affection héréditaire, la victime n'a-t-elle pas l'indépendance suffisante pour revendiquer le droit à l'avortement ? L'attentat provoque l'attentat.

Ces questions n'ont été traitées qu'en dehors du droit. Les conflits de la liberté individuelle opposée aux droits sociaux sont très délicats à établir. Ils n'en exigent pas moins une solution pratique. C'est à quoi devraient s'employer les médecins légistes doués de quelque compétence.

L'assassinat du docteur Guinard atteste cette urgence législative. On sait depuis longtemps que le chirurgien qui castré un malade s'expose à des revendications, dont la moindre est une poursuite judiciaire. Mais quel tribunal expertisera la nécessité d'une opération un peu spéciale ? L'opéré préfère souvent se faire justice soi-même. Dans ce cas, l'appréciation de la raison motivant le crime échappe à la juridiction. Il ne s'agit pas pour le chirurgien d'un attentat à la vie d'autrui ou pour l'opéré d'un accident causé par l'imprudence. Le problème relève d'une question morale d'une portée beaucoup plus haute.

Tout malade a le droit de connaître les suites possibles d'une opération qu'il doit subir. Il possède également le droit de s'y prêter ou de s'y refuser. Toute pression, en dehors des moyens ordinaires de la persuasion verbale, sont condamnables.

Si, fortuitement, le chirurgien ne peut prévoir les

suites de l'opération, il doit nettement faire toutes les réserves que comporte le cas qui lui est soumis. Si le malade réclame seulement un soulagement et que ce soulagement puisse lui être apporté par un autre moyen que la technique chirurgicale, le chirurgien doit décliner toute compétence. Le simple sens commun donne ces indications.

L'affabilité du médecin l'amenant à donner à son client, même de passage, des marques de sympathie excédant les limites de la courtoisie mondaine — telle, par exemple, qu'une amicale poignée de main — sont évidemment du ressort de son tact personnel ; mais, une fois le gage donné, même dans un mouvement spontané d'affectueuse pitié, il doit le renouveler, sous peine de commettre une impolitesse. Or, toute impolitesse peut être gravement interprétée. Nous avons même connu des plaintes dirigées contre les médecins de l'assistance à domicile qui arrivaient gantés chez les assistés. Les simples sont froissés de toute marque de fierté.

Il ne faut pas oublier que la multiplication de la classe de spécialistes chirurgiens a changé les rapports de l'offre et de la demande. Il y a cinquante ans, le malade se faisait indiquer un chirurgien ; aujourd'hui, c'est le chirurgien qui *cherche* l'opéré. S'il n'emploie des « pisteurs » ou des « rabatteurs », il incline à envoyer son malade dans « sa Maison de santé » ou dans son service : or, nouveau problème, est-ce bien au praticien consulté en son cabinet de juger s'il doit verser son client dans le cadre des *hospitalisés* ? Toute pression en ce sens dépasse la règle sociale qui donne comme seul juge de cette détermination le patient lui-même.

Les hôpitaux sont encombrés de malades qui

pourraient payer leur médecin. Est-ce au médecin d'augmenter les charges du contribuable et l'anarchie nosocomiale ? Il y a des opérateurs à tout prix. Les saboteurs sont ici les patrons les plus riches.

Docteur MICHAUT.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

LA CHAIRE D'HÉBREU

Le Journal des Débats a publié cette lettre de notre ami et collaborateur Maurice Vernes, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études :

« La chaire d'hébreu du Collège de France, cette création de François I^{er}, vieille de quatre siècles et à laquelle l'enseignement d'Ernest Renan avait récemment conféré une nouvelle jeunesse, la chaire d'hébreu a vécu. L'assemblée des professeurs, réunie le 7 mai, confirmant une décision prise à la date du 29 janvier, lui a substitué décidément une chaire de langues, histoire et archéologie de l'Asie centrale, dont elle a désigné le titulaire.

« Nous n'avons point à entrer dans le débat relatif à la préférence à donner à l'un ou à l'autre de ces enseignements ; nous le ferons d'autant moins que nous étions l'un des candidats éventuels à la chaire d'hébreu, si le Collège avait cru devoir la maintenir. Mais, comme hébraïsant, comme exégète, comme le représentant officiel le plus ancien d'une branche d'études qui, après la suppression de sa seule chaire magistrale, ne comporte plus que le double ensei-

gnement donné à l'École pratique des Hautes-Études (sciences historiques et philologiques et sciences religieuses) et celui qui a été introduit récemment à la Faculté des lettres de Paris et confié à un chargé de cours, je tiens à protester publiquement contre une assertion qui, depuis trois mois, court dans les journaux, et aux termes de laquelle la chaire de langue et littérature hébraïques a été sacrifiée parce que le domaine de ses études et de ses recherches était épuisé et devait naturellement céder la place à une discipline plus jeune et plus fructueuse.

Je voudrais, avec votre appui bienveillant, dire aux lecteurs du *Journal des Débats*, de ce journal auquel collabora Renan, où écrit encore M. Philippe Berger qui a occupé avec tant de distinction et de compétence sa chaire d'hébreu de 1893 à 1910, que, loin d'être frappé de caducité par le tarissement des sources où il puise, jamais l'enseignement de la langue et de la littérature hébraïques, c'est-à-dire de la Bible, n'a été plus vivant, plus fécond qu'à notre époque.

« C'est à Ernest Renan que remonte véritablement le renouveau des études hébraïques en France, des études hébraïques considérées non plus comme une simple science auxiliaire de la théologie, mais comme une des grandes manifestations de la pensée et de la civilisation humaine, comme dignes d'être mises en parallèle avec l'admirable littérature des Grecs et des Romains.

« Renan les revivifia en les appuyant sur une base épigraphique et fit coïncider leur renaissance avec l'élaboration du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Conjointement avec la publication de son *Histoire du peuple d'Israël*, il retraça dans ses cours le large

tableau de l'histoire, de la littérature et de la religion des Hébreux. M. Ph. Berger a suivi dignement ses traces en éclairant les textes de la Bible par les documents de l'archéologie tant grecque qu'orientale.

« Aujourd'hui, le domaine des études hébraïques apparaît singulièrement large et complexe, si bien que la difficulté n'est pas dans la pauvreté de leurs matériaux, mais au contraire dans leur excessive richesse, qui exigerait le concours de plusieurs capacités et compétences, celles du lexicographe, du linguiste, de l'historien des anciennes civilisations de l'Asie occidentale, de l'exégète, de l'historien des religions.

« Voici, sous ce rapport, quelques indications sommaires :

« Pour la première fois et par application des règles qui ont prévalu depuis longtemps pour l'établissement du texte grec du Nouveau Testament, le texte hébreu-araméen des livres de l'Ancien Testament vient d'être constitué scientifiquement et rationnellement par la confrontation des anciens témoins (manuscrits et versions antiques) et par l'émendation critique du texte traditionnel, seul reproduit jusqu'à ce jour. C'est l'édition de la *Bible hébraïque*, par Kittel (1905-1906).

« La lexicologie hébraïque a subi, depuis vingt ans, une véritable transformation. Établie par les anciens hébraïsants sur les données talmudiques et rabbiniques, fondée par Gesenius et ses émules sur le rapprochement avec les racines arabes, elle s'appuie désormais sur le vocabulaire assyrien. La première phase de cette révolution linguistique est à peu près accomplie à l'heure présente; mais la confrontation du vocabulaire de la Bible hébraïque avec les idiomes

orientaux, d'une part, de l'autre avec les dialectes parlés et écrits dans la Méditerranée orientale, et la recherche des emprunts de diverse nature faits à l'étranger par les écrivains bibliques, ouvrent aux philologues des voies nouvelles et insoupçonnées. On peut s'en rendre compte par l'étude des toutes dernières éditions du *Dictionnaire manuel* de Gesenius, 13^e édition parue en 1899, 14^e édition parue en 1905 et tout particulièrement de la 15^e édition parue en 1910.

« L'exégèse ou explication des textes subit actuellement un renouvellement essentiel par l'application à la Bible des données tant de l'archéologie orientale que de l'archéologie grecque et romaine.

« La critique littéraire s'est transformée par l'hypothèse, de plus en plus généralisée, du caractère composite des livres, des remaniements tendancieux qu'ils ont subis, de la présence de morceaux composés librement, selon le procédé bien connu de la pseudépigraphie; enfin, par la recherche méthodique des documents primitifs entrés et engagés dans la combinaison qui a prévalu.

« L'histoire des traditions et institutions du peuple d'Israël est renouvelée à ses deux périodes extrêmes, d'une part à la période des origines par les données de l'assyriologie, de l'égyptologie, par l'épigraphie et les résultats des fouilles et explorations récentes; d'autre part, pour la période plus rapprochée de nous, par des découvertes archéologiques et la mise au jour de textes inédits (fouilles en Palestine, découvertes à Éléphantine, publication du texte hébreu de l'Écclésiastique et de nombreux textes pseudépigraphes).

« L'histoire religieuse d'Israël ne se transforme pas moins radicalement par la comparaison de ses don-

nées avec les autres religions sémitiques et avec les cultes du monde antique.

« Toutes ces questions, très sommairement rappelées ci-dessus, donnent lieu dans les Universités étrangères, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Hollande, aux États-Unis d'Amérique, ainsi qu'au sein des Sociétés savantes de ces pays, à des discussions et à une production sans cesse croissantes; sous la forme de l'enseignement public, du livre, du mémoire, du compte rendu, les recherches d'histoire et de littérature hébraïques y sont en un singulier honneur. Les publications de caractère grammatical, lexicographique, archéologique, géographique, historique et littéraire s'y accumulent, sans que ceux qui s'y consacrent s'imaginent courir le risque de négliger des recherches plus actuelles pour un domaine épuisé ou appauvri.

« En effet, loin que l'enseignement de l'hébreu ait épuisé les matières de son programme, il comporte aujourd'hui un ensemble de recherches, de propositions et d'hypothèses nouvelles, qui doit paraître plutôt supérieur qu'inférieur à la bonne volonté des plus capables. »

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Le Procès de la Démocratie, par GEORGES GUY-GRAND.
3 fr. 50 (Librairie Armand Colin, 5, rue de Mézières). —
« Est-on bien sûr de s'entendre sur le contenu du mot démocratie, écrit dès l'abord M. Guy-Grand, et ne prête-t-il pas à bien des équivoques ? Exposer, d'un point de

vue surtout philosophique, les doctrines opposées et pourtant concordantes des adversaires de la démocratie; se demander si ces adversaires, unis pour l'attaquer, l'entendent de la même façon; si cet accord, qu'on fait sonner bien haut, est au fond réel, légitime et moral; si les faits, exactement observés, justifient l'interprétation qu'on en donne; examiner enfin si la démocratie, étymologiquement comprise, mérite tous les sarcasmes dont on l'abreuve, et si elle n'est pas en somme préférable aux systèmes politiques plus brillants ou plus spécieux par lesquels on veut la remplacer, c'est là encore, à notre avis, un utile emploi du sens critique. Tel est le but que nous nous sommes proposé. »

M. Georges Guy-Grand est d'une intrépidité sans égale. S'il entreprend la défense de la démocratie, il veut que ce soit celle-là même qui n'est pas défendable. Il me le fait bien voir : « La démocratie de M. Deherme est une démocratie qui nie son principe. » Et ce principe, pour lui, c'est le nombre.

Démocratique ou non, — j'ai déjà déclaré que je ne voulais pas m'entêter sur un mot, — c'est contre cette absurdité, ce principe de toute anarchie que, d'après Auguste Comte et Proudhon, Charles Maurras, Georges Sorel et moi-même nous nous élevons. Et ce sont nos critiques, c'est notre action que M. Guy-Grand examine pour les condamner, — en toute sympathie pour les personnes, semble-t-il.

Universitaire, il confère aux universitaires Durkheim et Lévy-Brühl le titre de « véritables héritiers » scientifiques de Comte. Et là-dessus, si l'auteur n'était pas un si aimable adversaire, on se fâcherait. Il reconnaît bien pourtant qu'il n'y a pas deux doctrines de Comte et que son œuvre fut d'une admirable unité. « La trahison de Littré, dit-il, a été continuée par Pierre Laffitte. » Je n'aime pas beaucoup celui-ci; mais s'il a manqué de ce positivisme de cœur, qui est le plus large, le plus vrai et le plus efficace, il serait injuste de le confondre avec Littré. Pierre Laffitte a réduit le positivisme à ce que la seule intelligence en peut comprendre, et ce n'est pas le meilleur; mais il n'a pas trahi son Maître.

J'avais écrit que, dans une démocratie organique, « la sélection de l'action libre » remplacerait l'élection. Il conviendrait d'ajouter : l'hérédité sociocratique. M. Guy-Grand s'étonne. « On ne voit pas bien, dit-il, ce que signifie cette formule mystérieuse et un peu mystique. » Elle est claire pourtant. Nous en voyons l'application journallement sous nos yeux. L'idée ne viendrait jamais à un chef d'industrie, sain d'esprit et soucieux de ne pas se ruiner, de faire désigner ses chefs de service par les ouvriers ou de les choisir d'après les diplômes obtenus dans les concours scolaires. C'est dans le travail, dans l'action libre qu'il les juge. Il en sera de même dans la société française réorganisée. Et c'est ainsi que seules les véritables vocations, consacrées par l'opinion publique, parviendront au commandement. D'ailleurs, les responsabilités et les devoirs en seront assez lourds pour écarter les simples jouisseurs ou vaniteux. Toutes les grandes aristocraties se sont fondées ainsi. C'est par les services qu'elles se sont élevées, c'est par leurs déportements qu'elles se sont perdues.

Entre Proudhon et Comte, il y a la distance du talent au génie, de la probité à la sainteté. Mais je sais d'expérience — et je ne suis pas le seul — que Proudhon achève vers Comte. Il est curieux de l'observer chez des proudhoniens comme MM. Georges Sorel et É. Berth, qui ont pourtant la faiblesse de dénigrer le positivisme parce qu'ils n'en connaissent que ce qu'on en apprend en Sorbonne. Ils le prennent pour la grossière philosophie de la démocratie et ils le confondent avec le scientisme matérialiste ! M. É. Berth, par exemple, dont j'ai lu, dans l'excellente *Revue critique*, une étude sur « le Procès de la démocratie », ne se doute pas combien il est positiviste — et bien plus que beaucoup de ceux qui se targuent ou qui essayent de l'être, même parmi les « véritables héritiers de Comte » dont parle M. Guy-Grand.

Celui-ci ne laisse point de s'inquiéter de l'assaut contre l'Erreur et le Désordre que mènent d'ensemble, avec tant d'entrain, positivistes, traditionalistes et syndicalistes. Il cherche à se rassurer en supposant « l'antagonisme des assaillants ». Il croit avoir découvert que nous combattons « pour des raisons et des fins contraires ». Il se trompe.

Déjà, M. É. Berth le lui a montré. Les événements le lui montreront mieux encore. Il y aura toujours deux sentiments plus puissants que toutes les idéologies divergentes qui coaliseront positivistes, traditionalistes et syndicalistes : la haine irréductible de l'ignominie parlementaire, de la ploutocratie exploiteuse et l'amour — fort comme la mort — de l'ordre reconstituteur.

Et voici « la défense ».

M. Guy-Grand s'en prend surtout au syndicalisme et au traditionalisme. Il veut que les producteurs fassent de la politique. Soit : mais leur politique, celle de l'ordre ; non la politique électorale des partis. Car le parasitisme s'oppose à la production.

Ensuite, l'auteur nous vante les beautés de l'anarchie morale et intellectuelle : l'individualisme, les « Droits de l'homme », le spécialisme scientifique, la métaphysique révolutionnaire, le scepticisme, la « libre-pensée », etc.. Et l'on admire tant d'héroïsme. Nos lecteurs connaissent les raisons dont se satisfait M. Guy-Grand. Il les a exposées ici-même, et j'y ai répondu. Dans son livre il ne fait que les développer, et, pour lui répondre, je n'aurais qu'à me répéter. Il vaut mieux se reporter à notre controverse.

Mais il est admirable vraiment dans son apologie du système électif, qui n'est plus guère défendu — hormis quelques fossiles — que par les politiciens et les gros profiteurs du gâchis parlementaire, — et pour cause. « L'élection, affirme-t-il sans sourciller, appliquée par des hommes, est le mode de sélection en somme le moins mauvais, et peut-être le plus raisonnable, et en tout cas infiniment préférable à tout ce qu'on lui oppose. » Depuis Barabbas, il n'y a plus à en douter.

Pour célébrer le suffrage universel, le lyrisme de M. Guy-Grand ne le cède pas à celui d'un V. Hugo et d'un Baudelaire chantant le hideux crapaud et la répugnante charogne. « Le suffrage universel, individuel et secret, dit-il, est dans son essence un appel permanent à la dignité, à la raison, à la responsabilité, adressé par le législateur à chacun des membres du peuple souverain ; si cet appel n'est pas encore entendu, si le fonctionnement du suffrage universel n'est encore à l'heure actuelle que la mêlée des

appétits, des intérêts et des passions, il n'en faut pas hâtivement conclure qu'il ne pourra s'épurer. » Quelle patience archangélique ! Depuis soixante ans que la peste électorale a gagné tout le corps national, ses conséquences n'ont fait que s'aggraver, c'est-à-dire que « la dignité » s'est de plus en plus abaissée, « la raison » obscurcie, que « la responsabilité » a été tout à fait abolie, que « la mêlée des appétits, des intérêts et des passions » a pris des proportions de plus en plus dangereuses, — et l'on vient nous conseiller de ne pas se hâter de conclure que la déliquescence à laquelle nous assistons n'est pas une reconstitution qui se dissimule et la maladie l'excès de santé !... Mais il est sûr que, si nous ne nous hâtons pas, c'en sera bientôt fait de la société française et ensuite de la civilisation occidentale. Et c'est se moquer que de certifier que la représentation proportionnelle y pourra quelque chose.

« La démocratie est le régime du relativisme social avec tous ses risques », reconnaît enfin M. Guy-Grand : Eh bien ! ces risques sont vraiment trop grands. Pour le gain minime de soutenir un préjugé, ils sont infinis. Non ! une patrie ne peut risquer son existence pour des nuées. Ce n'est pas du jeu électoral, dont elle sera en définitive toujours dupe, malgré toutes les merveilleuses martin-gales de MM. Charles Benoist et consorts, c'est du travail nourrissant, c'est de l'ordre vivifiant qu'elle vivra.

Je recommande particulièrement la lecture de cet intéressant ouvrage. On le pressent, M. Guy-Grand l'a composé bien plus pour se persuader soi-même que pour ébranler des Français qui ont enfin retrouvé leurs assises morales. Et cela est réconfortant. Et rien n'est plus louable — car il faut tenir à ses préjugés jusqu'au bout — que cet effort désespéré pour retrouver les raisons d'une tyrannie qui ne se maintient plus que par des forces usurpées, — et dont le bon sens doit triompher finalement. Qu'il consente à méditer pendant six mois sur la *Politique positive*, et d'avocat de l'Erreur et du Désordre, M. Guy-Grand se fera, avec nous, aussi ardemment accusateur. Il n'y aura jamais trop d'éducateurs. Précisément, dans quatre mois, la *Coopération des Idées* sera agrandie. S'il

veut alors, pour propager le positivisme organisateur, M. Guy-Grand y aura sa place.

En flânant de Messine à Cadix, par EUGÈNE MONTFORT, 3 fr. 50 (A. Fayard, éd., 18-20, rue du Saint-Gothard). — Huit mois après l'épouvantable cataclysme, M. E. Montfort a visité Reggio et Messine. Il semble alors qu'on n'ait encore rien fait pour débayer les sinistres décombres. Voici Reggio : « Pas une maison intacte ! l'enceinte de la cité n'est plus qu'un immense chantier de démolition !... Et ce ne sont que demeures éventrées, balcons arrachés pendant au-dessus de votre tête, pans de mur déchiquetés, décombres... Encore, et encore, toujours et partout. Et tous ces plâtras, cette chose sale et lamentable que figure une maison démolie, et si mélancolique déjà quand elle tombe naturellement sous le pic du démolisseur, devient ici angoissante, affreuse, à cause des cris qui ont été poussés là, à cause de la terreur qui a été éprouvée là ; tout cela devient épouvantable. Il y a encore des cadavres là-dessous, et dans quelles attitudes ! Et le silence funèbre qui maintenant plane sur toutes ces choses, là où il y avait la rumeur d'une ville ! On est pris de cette horreur qui serre la gorge... L'avenir ! il est difficile de le prédire, car ce sont les siècles qui forment une ville. Comment remplacer tant de familles mortes ou dispersées, tout le cerveau de la cité, tout le cœur de la cité et toutes ses richesses. Ce qui est resté ici, le petit peuple, conserve un air étrange, étonné de vivre, étonné d'avoir vu ce qu'il a vu, frappé. S'ils ont échappé à la démence après ce coup à rendre cent fois fou, du moins ne se sont-ils pas retrouvés dans leur âme tels qu'ils étaient avant. On sent bien, en les regardant, que quelque chose d'essentiel en eux est touché, leur terreur a été trop profonde, leur surprise trop forte, leur anxiété trop intense pour que jamais, à aucune minute, ils puissent effacer la marque tracée sur leur cœur. Ils sont à jamais assourdis, découragés. »

Messine avait trois fois plus d'habitants que Reggio : 140.000, je crois. Le désastre fut triple. « On ne peut imaginer le charme de Messine, dit l'auteur. C'était un lieu élu. » En effet, je n'oublierai jamais la jolie vision

que j'en eus, il y a quelques années, au crépuscule, en passant le détroit. Et maintenant, tout ce qui m'avait charmé n'est plus que ruines !... Le voyageur n'a plus que « l'impression accablante de toutes ces maisons ruinées, immobiles sous le soleil, et ce silence, cette solitude... »

Après nous avoir montré Palerme et ses macabres Capucini, M. Montfort nous mène dans la délicieuse Capri. Malheureusement, on y rencontre trop d'Allemands. « Capri déplaît fort aux Napolitains, dit l'auteur. Ils n'y viennent jamais. Et je soupçonne que ce qui les choque, c'est l'extrême propreté de l'île. Cette propreté doit les dégoûter. »

Maintenant, avec l'auteur, nous flânon à Tanger. Et voici du pittoresque à souhait, et de la saleté. Devant la sourde hostilité de l'indigène, la possibilité d'étendre la civilisation en faisant reculer la barbarie, M. E. Montfort reconnaît qu'il a senti s'éveiller en lui une conscience européenne. Tous les voyageurs éprouvent ce sentiment. Dans le haut Tonkin, aux frontières de Chine, je fis connaissance un jour d'un ouvrier parisien anarchiste. Lui aussi avait acquis une conscience européenne, — et très militariste. Je ne connais jusqu'ici que quelques fonctionnaires, trop obsédés par le souci de leur avancement, ou des agrégés de l'Université en mission, trop absorbés sans doute par la conception du livre qu'ils écriraient, pour ne rien comprendre aux choses, aux êtres, à la vie, ne rien ressentir d'humain, et s'entêter dans leurs imbéciles idéologies.

De Gibraltar, M. E. Montfort nous entraîne en Andalousie et il nous assure qu'il y a vu de meilleurs danseurs de fandango qu'à Montmartre. Il nous en conte. Ah ! ces explorateurs...

Mais c'est surtout Naples la belle qu'il aime. « A Naples, dit-il, on retrouve facilement la vie antique et l'on en respire l'air avec ivresse. Car rien n'a changé qu'à la surface, et le cœur est resté le même sous les siècles. » Il n'aime pas moins ses habitants : « Derrière le Napolitain, on compte trente siècles de grande race. » Je veux bien. Mais, quand il se contredit, je soupçonne que M. Montfort

s'emballe comme un amoureux. Je ne puis trouver que « la tenue du Napolitain est d'une absolue décence » quand on me décrit les gestes obscènes qui lui sont habituels. Je ne puis convenir que la laideur, « la face vulgaire, le gros nez épaté, la large bouche prête à l'invective et au rire énorme », même si « elle a du style », soit de la beauté pure. Non plus que le vice à Naples ne soit pas le vice. Je concéderais volontiers que le Napolitain est sentimental et artiste, encore qu'il soit bien criard, — mais non pas dans le proxénétisme et la prostitution.

A tout le moins, l'alcoolisme est inconnu à Naples, et le socialisme démagogique n'y prend pas racine. C'est quelque chose.

Enfin, tout ce pittoresque s'en va avec la nouvelle ville qui se construit. Les épidémies et l'effroyable misère aussi, peut-être. Pour ma part, je le regrette moins que M. Montfort.

L'Œuvre française en Tunisie, par JULES SAURIN, o fr. 50 (A. Challamel, éd., 5, rue Jacob). — Ce petit livre de propagande est un abrégé de l'ouvrage du même auteur, *Le Peuplement français*, dont nous avons parlé ici-même. « Il renferme les deux études principales de cet ouvrage et l'indication sommaire des autres. Il est destiné à appeler l'attention de tous les bons citoyens sur l'œuvre nationale du peuplement français de l'Afrique du Nord. » Cette œuvre est des plus utiles. M. J. Saurin s'y est voué de tout son cœur. Il le dit bien : « Le succès dépend de nous tous. La France possède les hommes et les capitaux nécessaires. La natalité se relèvera sûrement partout où il se créera des courants réguliers d'émigration : les mêmes paysans qui, en France, dans la crainte de partager le champ paternel, restreignent volontairement le nombre de leurs enfants, ont une natalité deux fois plus élevée dès qu'ils sont transportés en Algérie. Si la nation comprenait nettement l'importance de l'œuvre du peuplement français dans l'Afrique du Nord, si notre politique s'efforçait avant tout de la faciliter, nous réussirions vite à introduire dans ce pays 15 à 20.000 Français par an. »

Figures littéraires, par LUCIEN MAURY, 3 fr. 50 (Perrin,

éditeur, 35, quai des Grands-Augustins). — D'un trait de plume, ou d'esprit, M. Lucien Maury évoque un auteur et nous instruit de son œuvre.

Il commence par Albert Vandal, doct il dit : « Retracer sa carrière serait superflu ; il travailla, il eut un grand talent, il n'en fut pas moins des quarante. » Voilà le trait. On sourit. On est conquis. La gloire d'Albert Vandal en bénéficie. Mais pourquoi faut-il que M. Lucien Maury témoigne d'une admiration égale pour M. Ch.-V. Langlois ? Cet excès d'éclectisme nous déconcerte un peu. Ces deux historiens, ces deux esprits sont en opposition absolue, — et il faut choisir.

M. Maury n'est sévère que pour Maurice Barrès, à cause de son « art prestigieux », sans doute. Il aime mieux Romain Rolland, malgré ses négligences de style, parce qu'il a « le don des larmes », et aussi, peut-être, parce qu'il est normalien. Avons-nous tant besoin de pleurer ? Louis Bertrand est « un homme pour qui le monde extérieur existe, existe vraiment ! » Heureux privilège qui lui vaut d'être « un romancier magnifique ».

On passe ensuite à J.-H. Rosny jeune, André Gide, Humilis, Maurice Maindron qui n'est point de l'Académie française, E.-M. de Vogüé, « un artiste épris des idées au point de les accueillir toutes un peu indistinctement, de les accueillir en foules parfois incohérentes, mais si décoratives, si aisément consentantes à revêtir les parures du style ».

Huysmans est un naturaliste mystique, qui a donné de « vigoureux exemples d'art positiviste » ; Émile Zola, « un formidable témoin des temps que nous vécûmes ». Quant à Georges Renard, « audacieux en sociologie, conservateur en littérature », c'est un normalien, et donc ses erreurs ont une distinction particulière. Edme Champion est un érudit original qui nous apprend « à rêver la flamme de la pensée révolutionnaire », — ce qui ne signifie pas, on l'entend bien, « la torche dans les châteaux » de *la Carmagnole*. Gustave Le Bon n'a pas « le respect de la hiérarchie universitaire ». C'est dire que, chez lui, « la modestie n'est pas la vertu essentielle ». Il nous faudra donc attendre qu'il soit mort pour savoir s'il a de la

Bernard GRASSET, Éditeur
61, rue des Saints-Pères, 61. — PARIS

COLLECTION

“ LES ÉTUDES CONTEMPORAINES ”

Sous ce titre, la *Librairie Bernard Grasset* commence la publication d'une série d'études sur les milieux littéraires, politiques et sociaux de ce temps. Ces études, confiées à des spécialistes qui apporteront à leur tâche, avec toute la documentation désirable, le plus grand souci d'impartialité, ont pour objet de fixer dès maintenant et le plus exactement possible la physionomie de notre époque. Chaque étude forme un élégant volume de 200 à 250 pages et se vend séparément 2 fr.

A paru dans la collection Les Études Contemporaines :

Le CULTE de l'INCOMPÉTENCE

Par **Émile FAGUET**, de l'Académie Française

Un volume in-16, 240 pages. 2 fr.

La Sorbonne Contemporaine

Par **Pierre LEGUAY**

Vient de paraître dans la collection “ LES ÉTUDES CONTEMPORAINES ”

Docteur GRASSET

Le Milieu Médical et la Crise Médico-sociale

Un volume in-18 jésus. 3 fr. 50

VIENT DE PARAÎTRE :

ÉMILE FAGUET, de l'Académie Française.

COMMENTAIRE DU DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR

Un volume in-18 jésus. 3 fr. 50

CROÎTRE OU DISPARAÎTRE

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-16 de 280 pages. Prix : 3 fr. 50

PERRIN et C^o, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, PARIS

LA CRISE SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(Troisième édition)

Un volume in-16 de 375 pages. Prix. 3 fr. 50

BLOUD et C^o, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice, Paris

AUGUSTE COMTE ET SON ŒUVRE

LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,

Prix : 2 fr. 50

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot. — PARIS)

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

*Ouvrage couronné par l'Académie française
et par la Société antiesclavagiste de France*

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (franco : 6 fr. 60)

BLOUD et C^o, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50 (franco : 5 fr.)

BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères, PARIS
